



CONTRAT DE MISSION GROWTH MARKETER

Entre :

ARTISTIQUEMENT RICHE

SIREN : 849729306

Dont le siège social est : 13 rue Camille Desmoulins 92130 Issy-Les-Moulineaux

Représenté par son gérant : AR&CO
(ci-après dénommé "la Société")

ET

Nom :
Prénom :

Adresse :
(ci-après dénommé "le Producteur")

ARTICLE 1 – Objet de la mission

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société propose au Producteur un accompagnement marketing digital, réalisée par un Growth Marketer dédié, dans le cadre de la promotion de son projet musical distribué par l'une des maisons de disques partenaires du dispositif Label Mentor.

Cette mission vise à :

- Élaborer une stratégie digitale personnalisée,

- Créer, paramétrer et optimiser les régies publicitaires de l'Artiste (Meta, YouTube, Google, Spotify, TikTok, etc.) ;
- Lancer et suivre les campagnes publicitaires ;
- Analyser les résultats et ajuster la stratégie selon les performances.

ARTICLE 2 – DURÉE ET MODALITÉS D'EXÉCUTION

La mission est prévue pour une durée totale de cinq (5) semaines consécutives, à compter de la date de démarrage définie conjointement par les deux parties.

L'accompagnement comprend :

- Jusqu'à 2 heures d'échanges par semaine en visioconférence (via Zoom, Google Meet ou équivalent) ;
- Des points réguliers d'analyse et d'optimisation des campagnes;
- Un suivi de la progression et de la performance des actions menées.

Toute absence non justifiée du Producteur lors d'un rendez-vous planifié ne pourra donner lieu à un report.

ARTICLE 3 – OBLIGATIONS DE L'ARTISTE

Le Producteur s'engage à :

1. Fournir au Growth Marketer l'ensemble des éléments nécessaires à la mise en œuvre des campagnes (visuels, vidéos, liens, textes, accès administrateurs, etc.) ;
2. Créer ou donner accès à ses comptes publicitaires (Meta Ads, Google Ads, Spotify for Artists, etc.) ;
3. Gérer son propre budget publicitaire directement via les plateformes concernées;
4. Prévoir un budget minimum de 250 € TTC pour la diffusion des campagnes publicitaires.

En l'absence de budget effectif pour les campagnes, le Growth Marketer ne pourra pas exécuter la mission, même si la prestation a été réglée.

ARTICLE 4 – TARIF ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le montant total de la prestation est fixé à **797 € TTC**, correspondant à un tarif préférentiel réservé aux artistes du dispositif Label Mentor (tarif public : 1 594 €).

Le paiement peut s'effectuer :

- En une seule fois, avant le démarrage de la mission ;
ou
- En trois (3) mensualités sans frais, via la solution Klarna.

Le paiement valide définitivement la commande et le démarrage de la prestation.

ARTICLE 5 – RESPONSABILITÉS ET LIMITES

La Société s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne réalisation de la mission et à fournir des conseils adaptés au profil du Producteur.

Cependant, la Société n'est soumise qu'à une obligation de moyens et non de résultats.

Le succès des campagnes dépend de multiples facteurs extérieurs (budget publicitaire, réactivité de l'artiste, contenu proposé, algorithmes des plateformes, etc.).

Aucune demande de remboursement ne pourra être formulée une fois la mission entamée.

ARTICLE 6 – CONFIDENTIALITÉ

Les informations échangées entre les parties dans le cadre de cette mission sont strictement confidentielles et ne peuvent être divulguées à des tiers sans autorisation écrite préalable.

ARTICLE 7 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Producteur reste propriétaire de l'ensemble de ses contenus, visuels, et éléments créatifs. La Société reste propriétaire de sa méthodologie, de ses outils d'analyse et des modèles utilisés dans le cadre de la mission.

ARTICLE 8 – RÉSILIATION

En cas de manquement grave par l'une des parties à ses obligations contractuelles, le présent contrat pourra être résilié de plein droit après mise en demeure restée sans effet pendant quinze (15) jours.

ARTICLE 9 – DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

Le présent contrat est soumis au droit français. Tout litige relatif à son interprétation ou à son exécution sera soumis au tribunal compétent du ressort du siège social du Prestataire.

Fait à _____, le _____

En deux exemplaires originaux,

Chaque partie reconnaît avoir pris connaissance et accepté l'intégralité des clauses du présent contrat.

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

La Société,
Artistiquement Riche / Label Mentor

Le Producteur
Nom & Prénom :



ARTISTIQUEMENT RICHE
13 RUE CAMILLE DESMOULINS
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
SIRET : 84972930600027